

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4385 - Jeudi 25 Mai 2023 - Prix : 200 Fc

ECONOMIE BLEUE :

Une conférence ministérielle à Moroni du 12 au 14 juin prochain



Dans un point de presse ce mercredi 24 mai 2023, le directeur général de la coopération internationale du ministère des affaires étrangères Imam Abdillah a annoncé que les Comores vont recevoir les pays de la région et des grandes figures de la diplomatie de l'Afrique de l'Est, du 12 au 14 juin prochain, dans une conférence axée sur l'économie bleue. Une opportunité pour Moroni de créer un projet technique bancaire pour l'investissement du pays.

Le gouvernement comorien s'apprête à accueillir plusieurs invités de marque le mois de juin prochain. L'annonce a été faite hier, par l'ambassadeur Imam Abdillah lors d'un point de presse en présence de Mama Keita directrice bureau sous Régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) et Anfani Msoili chargé de missions de la Commission de l'Océan Indien (COI). On parle de 50 participants dont des experts techniques dans le domaine de l'économie bleue.

LIRE SUITE PAGE 3

04 Dhoul qua anda 1444
Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Mai 2023

Lever du soleil:

06h 18mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : **05h 05mn**

Dhouhr : **12h 07mn**

Ansr : **15h 04mn**

Maghrib : **17h 53mn**

Incha : **19h 06mn**



SALON DES ENTREPRISES

Les responsables du "Msomo na Hazi" s'engagent aussi

Dans le but de poursuivre les objectifs du programme Msomo na Hazi financé par l'Union Européenne pour la promotion du marché du travail vers 2026, les initiateurs du programme voient en la deuxième édition du salon des entreprises, une opportunité de sensibiliser encore plus sur les principes de l'insertion et la formation professionnelle.

Du 6 au 8 juin prochain, le salon des entreprises va ouvrir ses portes pour les

jeunes porteurs de projet. Il s'agit d'une aubaine pour les acteurs du secteur privé de se rencontrer et de partager des idées sur les tendances du marché, les innovations et les opportunités d'investissement dans les différentes régions des Comores. Dans cette optique, les responsables du programme Msomo na Hazi se préparent pour y participer. Moufidat Djamalil'ayli, directrice adjointe du "Msomo na Hazi" explique que le programme basé sur l'insertion et la formation professionnelle des jeunes entre 15 à 35

ans comprend 4 activités dont la participation au salon des entreprises prévue en juin prochain.

« Ca sera une occasion de communiquer et de sensibiliser sur les objectifs du programme visant à lutter contre le chômage des jeunes d'ici 2026 », avance-t-elle. Et de poursuivre : « C'est une évidence de participer car qui dit Msomo na Hazi dit entreprise ou entrepreneuriat des jeunes. A partir de ce salon, on pourra détailler les objectifs visés par le programme porté par le ministère de l'éducation nationale et de

l'enseignement supérieur ».

Parmi les quatre activités citées par la directrice adjointe du programme, on peut rappeler le renforcement des capacités des bénéficiaires avec l'insertion et la formation des jeunes, la réalisation des investissements pour la mise en œuvre des activités prévues, l'octroi aux organisations de la société civile des subventions qu'il s'agit déjà d'une activité en cours et l'appui à la gouvernance de la formation et de l'insertion professionnelle.

Le programme de formation et

de l'insertion professionnelle appuyé par l'Union Européenne devra investir 4.5 milliards de francs comoriens dans l'emploi et la formation d'ici 2026. Et pour rappel, le salon des entreprises prévu au Palais du peuple en juin prochain a pour but de promouvoir les jeunes entrepreneurs, les PME, les TPE et les grandes entreprises, ainsi que les investisseurs étrangers et les structures d'appui à l'écosystème business.

Kamal Gamal

GESTION DES DÉCHETS

Présentation et validation de l'agenda du projet

La première réunion du comité de pilotage du projet de mise en œuvre d'un développement durable à faible teneur en produits chimiques et non chimiques dans les PEID dans les îles de l'océan Indien-Comores a eu lieu hier 24 mai à Moroni. Elle avait comme but de présenter et discuter le plan de travail devant couvrir les réflexions, suivi et évaluation des travaux jusqu'à la mise en œuvre du projet vers 2027.

Dans le cadre du programme régional de la gestion des déchets de l'océan Indien-Comores, la réunion du comité de pilotage pour la mise en œuvre d'un développement durable à faible teneur en produits chimiques et non chimiques dans le PIED et dans les îles, à travers l'agence nationale de gestion des déchets, s'est tenue hier 24 mai dans le but d'examiner les mises à jour du registre des risques du projet. Ce comité qui a un rôle de supervision de haut niveau du projet



et d'approbation des principales décisions relatives à l'exécution du projet a procédé à une présentation et validation de l'agenda. « L'objectif de cette réunion ce matin est de présenter le projet et discuter sur le plan du travail annuel 2023 et se projeter vers 2027. Et nous sommes là avec les partenaires du projet

en étude », avance la coordinatrice nationale du projet.

Ce comité doit assurer des responsabilités comme fournir des conseils et une orientation générale au projet, en veillant à ce qu'il reste dans les limites des contraintes spécifiques, promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion sociale (LNOB)

dans la mise en œuvre du projet ; examiner les performances du projet sur la base du suivi et évaluation et des rapports, y compris les contrôles ponctuels/ rapports d'audit et le rapport de livraison combiné ; traiter les questions du haut niveau soulevées par le chef du projet et le service d'assurance du pro-

jet ; convenir ou décider de la suspension ou de l'annulation d'un projet, le cas échéant pour les projets FEM et du GCF, c'est le PNUD qui décide de suspendre ou d'annuler le projet et le comité de pilotage du projet n'est informé/consulté que dans ce cas, pour ne citer que cela.

Il est plus que nécessaire de rappeler que dans ce projet l'agence nationale de gestion des déchets n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation et il est partenaire à haut risque de la mise en œuvre de HACT. Donc le comité doit également assurer de façon supplémentaire la coordination entre les différents donateurs et les projets et programmes financés par le gouvernement, rendre compte aux organes interministériels compétents ou aux organes du contrôle de niveau supérieur, assurer la coordination avec plusieurs agences gouvernementales et leur participation aux activités du projet.

Kamal Gamal

COVID-19, FIN DE L'URGENCE SANITAIRE :

A Moroni, silence radio

L'OMS a déclaré la fin de l'urgence de santé publique de portée internationale pour le Covid-19. Les pays sont appelés à gérer le covid comme les autres maladies et de renforcer la collaboration sur la recherche des vaccins et traitements. Depuis, certains pays ont assoupli les mesures de restriction. Aux Comores, les autorités sanitaires n'ont pas encore réagi.

Alors que beaucoup de pays ont pris des mesures suite à la déclaration du directeur général de l'Oms le 05 mai dernier, considérant que la Covid n'est plus une urgence de santé publique de portée internationale, les autorités comoriennes gardent un silence radio. En effet, dans sa conférence, le directeur de l'agence sanitaire

mondiale Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus a précisé que « le comité d'urgence s'est réuni pour la quinzième fois et m'a recommandé de déclarer la fin de l'urgence sanitaire internationale. J'ai suivi cet avis. Et c'est donc avec un grand espoir que je déclare que le Covid-19 n'est plus une urgence sanitaire mondiale ». Cette maladie avait fait entre 2020 et 2022 « au moins 20 millions de morts », presque trois fois plus que le précédent bilan officiel de son organisation.

Toutefois, il recommande de ne pas baisser la garde. « La levée de ce statut est un signe de progrès mais le Covid-19 est toujours présent même s'il ne représente plus une menace », dit-il en suggérant que les pays devaient passer du mode d'urgence à la gestion de la covid-19, tout en continuant à sur-

veiller d'autres maladies infectieuses. Dès lors, certains pays ont relayé l'information et assoupli certaines mesures. Aux Comores, l'in-

formation n'est toujours pas annoncée par les autorités compétentes. Le directeur général de la santé Dr Saindou Ben Ali Mbae fait

savoir qu'une réunion sera bientôt organisée afin d'entériner les mesures à suivre.

Pendant le test PCR continue à être obligatoire pour ceux qui n'ont pas le schéma complet de vaccination. Alors que d'autres pays ne l'exigent plus. A titre d'exemple, le samedi 20 mai dernier, un passager de Kenya Airways s'est vu refusé l'accès à l'aéroport pour son passe sanitaire. Selon lui, le pays de destination ne l'exige plus, il était contraint de repousser son voyage. Cette question devrait être vite discutée car les pays sont appelés à gérer la Covid-19 comme toutes les autres maladies et de renforcer la vaccination Covid-19 dans la routinisation.

Andjouza Abouheir



ECONOMIE BLEUE :

Une conférence ministérielle à Moroni du 12 au 14 juin prochain

Suite de la page 1

« C'est tout à fait naturel, que le président inscrive dans son agenda annuel comme prioritaire les questions liées à l'économie bleue et les spécificités des Etats insulaire. C'est un engagement qu'il a pris lors de sa prise de fonction en tant que président de l'Union Africaine. Donc, cette grande réunion rentre dans le cadre de la réalisation de ses objectifs. Vous savez également que l'UA est en train aujourd'hui de mettre en

place la nouvelle architecture institutionnelle pour la mise en œuvre de la deuxième décennie de l'agenda 2063. Cette conférence peut être une opportunité de faire remonter les questions liées à l'économie bleue et les priorités des Etats insulaires de l'Afrique, pour une meilleure prise en compte », déclare-t-il. Et de poursuivre : « La mission qui est là avec nous, est une mission de préparation de cette grande réunion qui aura lieu du 12 au 14 juin prochain. Evidemment, qui sera parrainée par le président

de la République et président en exercice de l'UA, avec d'autres hautes personnalités africaines et de la COI».

De son côté, la directrice du bureau sous Régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) a montré qu'ils sont heureux d'appuyer le gouvernement comorien à bien réaliser leur mandat de la présidence de l'UA pour cette année et surtout à les appuyer sur ce grand rendez-vous. « C'est la première fois qu'un pays insulaire se trouve à la tête de l'UA, c'est une oppor-

tunité pour mettre en avant les questions de l'économie bleue et les priorités des Etats insulaires. Cette conférence qui est prévue le mois prochain va s'inscrire dans ce cadre-là. Et en tant que partenaire, on aimerait profiter de l'occasion pour discuter les questions techniques, donner une connotation un peu politique pour que l'Union des Comores émerge comme un champion de l'économie bleue et aussi de ce qu'on appelle la grande muraille bleue qui vise à protéger les écosystèmes marins », indique

à son tour Mama Keita. Cet événement verra la participation des pays du Sud-ouest de l'Océan Indien, des Etats insulaires d'Afrique, de la Commission de l'UA, du Secrétariat Général des Nations Unies, du Bureau de la Commission Economique pour l'Afrique et, bien sûr de la COI dont le rôle moteur sera souligné, dans cette démarche panafricaine.

Nassuf Ben Amad

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

Un plan de consolidation du système d'information, en gestation

Le ministre de l'économie Ahmed Bazi assurant l'intérim du ministre des finances a présidé l'atelier de restitution du document portant sur le plan de consolidation du système d'information du ministère des finances, du budget et du secteur bancaire. Un système qui permettra de disposer d'un système d'information conforme aux normes internationales.

Dans une perspective d'améliorer la gestion des finances publiques, le ministère des finances, du budget et du secteur bancaire ambitionne de se doter d'un plan de consolidation du système d'information. Dans ce cadre un atelier, où ont pris part le ministre de l'économie numérique et son collègue de l'économie ainsi que les administrations concernées, était organisé pour la restitution du document élaboré par un cabinet international. D'après le consultant international, Sheick Oumouri, le ministère des finances dispose d'infrastructures d'application numérique mais elles ne sont pas utilisées de façon optimale.

« Les agents au niveau métier rencontrent des difficultés à utiliser ces systèmes. Ce plan va permettre de mettre à jour l'ensemble du sys-

tème. Aujourd'hui les différentes applications sont paramétrées par rapport à l'ancienne constitution. Donc il faut les paramétrer par rapport à la nouvelle constitution. Former les agents métier et faire en sorte que l'ensemble de tous les sites dans les trois îles soient interconnectés entre eux et interconnectés au data center du ministère des finances et de l'administration », a-t-il fait savoir.

A l'en croire, le diagnostic fait, est que le système est perfectible aussi bien au niveau de l'énergie qu'au niveau des infrastructures. « Quand on parle de l'infrastructure : c'est l'hébergement informatique, l'interconnexion télécom, la sécurisation physique et logique du système d'information », fait-il observer.

« A partir du moment où on dispose d'une infrastructure qui est stable et fiable, on peut déployer des services numériques. C'est-à-dire des applications. Ce sont, les différentes applications pour les directions et la douane, des impôts, du budget, du trésor, du contrôle financier et aussi des gestions des salaires à travers GISE. Le plan propose de les accompagner pour les former et les faire monter en compétence, soit par les outils numériques », a-t-il poursuivi.



Dans le cadre du projet d'appui à la gouvernance financière (PAGF) qui contribue à l'opérationnalisation du socle III du PCE (plan Comores émergent), le ministère des finances a voulu se doter d'un plan de consolidation du système informatique à fin d'améliorer la gestion des finances publiques. « L'innovation et la digitalisation sont le moteur de l'économie mondiale. Il façonne notre monde et rabat la carte du progrès. Notre pays ne peut pas et ne doit pas rester à la marge, autrement dit, il passera à côté de l'histoire », indique le ministre Ahmed Bazi.

« Le président de la République a lancé le cap de son action des chantiers de transformation publique. Dans cette perspective de la mise en œuvre du plan de consolidation du système d'information du ministère des finances du budget et du secteur bancaire est une chance et un atout inestimable pour notre pays », a-t-il avancé. D'après-lui, ce plan permettra au ministère d'obtenir un système d'information moderne et efficace de gestion des finances publiques et contribuera à relever le défi sur le renforcement et l'amélioration de la gouvernance

financière des Comores pour un développement soutenu. Il permettra au pays toujours d'après-lui, de faire un stock qualitatif dans la transformation digitale de l'Etat et du service public.

« Demain, il fournira des services financiers et fiscaux plus sûr à nos concitoyens. Demain, il permettra d'offrir à notre secteur privé, à nos entrepreneurs et opérateurs économique un écosystème fiscal transparent et fiable. Demain, il permettra à notre administration à mieux servir les investissements nécessaires à la transformation de notre pays à travers la sécurisation de l'utilisation des impôts », a-t-il souligné.

Et de conclure : « La restitution technique de ce plan permet au ministère des finances, du budget et du secteur bancaire de sensibiliser et d'informer les autorités nationales sur son importance et l'impact de sa mise œuvre sur l'amélioration des recettes du suivi et du contrôle du budget de l'Etat afin d'améliorer la gestion des finances publiques. Et ainsi pouvoir financer les projets phares et structurants. Ces derniers sont les piliers nécessaire pour faire les Comores, un pays émergent d'ici 2030. »

Maoulida Mbaé

FINANCES PUBLIQUES

44 agents du ministère formés pour plus d'efficacité

Après trois mois de formation sur le tronc commun, la cérémonie de remise des certificats a eu lieu le samedi 20 mai dernier à Moroni. C'était aussi l'occasion de lancer une autre formation spécialisée sur la douane.

Le gouvernement comorien à travers le ministère des finances, avec l'appui financier de l'AFD et l'UE a mis en place un projet d'appui à la gouvernance financière (PAGF), pour renforcer les capacités du personnel dans le but de favoriser l'innovation au sein des institutions publiques. En effet, 44 stagiaires ont été formés en tronc

commun depuis plus de trois mois.

« Le monde dans tous ses aspects évolue, la nécessité s'impose, pour ceux qui sont au service des administrations étatiques, de mieux s'outiller par la formation et l'échange d'expériences, pour assumer efficacement leurs fonctions respectives. Appliquez ce que vous avez appris et continuez à vous former. Civisme, professionnalisme, leadership, probité, courage, effort, telles sont les valeurs qui doivent, aujourd'hui et demain vous marquer et vous distinguer. Sachant aussi que nous travaillons actuellement sur le projet des statuts des agents de la DGI pour donner suite à la promul-

gation du statut général de la fonction publique de 2022 », a déclaré le directeur général des impôts et des domaines, Mohamed Djaffar Ahmed.

De son côté la directrice de l'AFD Rejane Hugouneq a précisé que la qualité du capital humain est un élément incontournable de tout processus de développement, et a fortiori d'émergence. La bonne gestion des finances publiques ne déroge pas à cette règle. « Dans le cadre du PAGF, une attention toute particulière est accordée à ce volet, à travers l'appui à la mise en place au sein du ministère d'une filière de formation en finances publiques. A

terme, il est prévu d'assurer la formation de près de 700 agents du ministère, à travers des parcours de formation complets et de qualité, susceptibles de donner à chaque agent les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice efficace et effectif de ses missions », avance-t-elle.

Le ministre de l'économie assurant l'intérim du ministre des finances en déplacement à l'extérieur a montré à son tour que ce projet vise à améliorer la gestion des finances publiques, avec les objectifs spécifiques d'accroissement de la mobilisation des recettes fiscales, d'amélioration de la chaîne de dépense et

de renforcement des compétences professionnelles des personnels de l'administration des finances, avec la mise en place de filière de formation en finance publique. Le projet s'articule autour d'objectifs spécifiques comprenant trois composantes techniques, à savoir l'amélioration des performances de l'administration dans la mobilisation des ressources fiscales, l'appui à une programmation et une exécution plus efficace des dépenses publiques et enfin appui à la formation initiale et continue des ressources humaines en charge de la gestion des finances publiques.

Nassuf Ben Amad

BANDITISME DANS LE MILIEU COMORIEN EN FRANCE :

L'abandon des valeurs culturelles et culturelles à l'origine du phénomène, selon Bassur Ismael

Trois jeunes d'origine comorienne ont été froidement abattus dimanche dernier à Marseille. Un énième drame qui vient s'ajouter à une longue liste de tragédies liées au trafic de drogue qui frappe la communauté comorienne du sud de la France. Pour Bassur Ismael doctorant en géographie du développement et travailleur social, l'abandon par les comoriens des valeurs culturelles et culturelles a contribué à la montée du banditisme dans le milieu comorien.

Encore une fusillade impliquant des comoriens résidant dans la cité Phocéenne. Près d'une vingtaine de décès liés au trafic des stupéfiants ont été enregistrés depuis le début de l'année. Contacté par La Gazette des Comores, Bassur Ismael doctorant en géographie de développement et travailleur social estime que le pro-

blème de fond n'est pas abordé. D'après-lui, la démission de la République dans ces zones a accentué la précarité et l'économie criminelle. La guerre d'espace fait rage dans ces quartiers. L'autre constat dressé, c'est l'abandon progressif des valeurs auxquelles les comoriens de France sont attachés et qui ont longtemps constitué un rempart contre la dépravation. « La société comorienne d'autre fois avait un lien viscéral avec les traditions et coutumes de leur pays d'origine. La question de l'honneur pesait dans leur conscience. On craignait de déshonorer ses proches. La religion constituait un tour de guets », fait-il observer.

Et de poursuivre : « Aujourd'hui, la troisième, voir quatrième génération abandonne cette importante richesse culturelle. Elle pense même la tronquer contre d'autres. Il y a l'effet des familles

qui se monoparentalisent. » M. Ismael ne croit pas que ces jeunes dont la majorité ne connaît rien de leur pays d'origine, devraient toujours être rattachés à des repères autres que celles de la France où ils sont nés et ont grandi. « C'est ce qui est tragique. Des enfants qui ne connaissent même pas les Comores et qui sont tout le temps renvoyés à ce pays. Mais leurs repères devraient être des repères français. Ils sont français. Pourquoi vouloir les renvoyer à des racines qui ne les portent pas. C'est leurs parents qui sont peut-être comoriens », lâche-t-il.

Pour espérer pouvoir endiguer l'enrôlement des jeunes comoriens dans les milieux de grand banditisme, travailleur social qu'il est et qui intervient dans ces quartiers difficiles, il préconise la rééducation par les valeurs islamiques de respect et d'attente. « Ensuite, encadrer les



enfants par une éducation familiale composée de deux parents. La société doit aussi s'organiser autour des actions d'encadrement par le biais des maisons sociales qui porteront des activités citoyennes, professionnelles et éducatives », ajoute-t-il.

Selon des études datant de l'année 2014, le taux de décrochage dans les quartiers prioritaires de Marseille était de 23% des jeunes de 18 à 24 ans ayant été exclus du système scolaire français.

Maoulida Mbaé

HISTOIRE POLITIQUE

Ali Soilihi : 45 ans après sa mort, un héritage politique, économique, social et institutionnel

Aujourd'hui, nous commémorens le 45ème anniversaire de la mort tragique du président Ali Soilihi, une figure marquante de l'histoire politique des Comores. En cette occasion, il est important de se remémorer l'héritage significatif sur les plans politique, économique, social et institutionnel.

Feu Ali Soilihi a pris les rênes de l'État comorien en 1975, après un coup d'État qui renversa le premier président Ahmed Abdallah. L'expérience révolutionnaire, bien que de courte durée, a laissé une empreinte indélébile sur le pays. Sur le plan politique, feu Ali Soilihi a introduit des réformes visant à renforcer la participation citoyenne et l'égalité. La loi fondamentale de 1977, accordait des droits politiques et sociaux plus étendus aux citoyens, tout en mettant en place des institutions plus transparentes et responsables. La décentralisation imaginée par Ali Soilihi, répondait aux réalités sociales, économiques et politiques du jeune Etat comorien.

Sur le plan économique, Ali Soilihi a entrepris des initiatives audacieuses pour stimuler le développement et l'autosuffisance des Comores. Le plan intérimaire rédigé par Mikidache et Haribou, méritait une actualisation et une mise en œuvre. En effet, plus de 45 ans plus tard, ce précieux document demeure d'actualité. Il a encouragé la produc-



tion agricole locale, prévu l'investissement dans l'industrie à travers des sociétés d'économie mixte et développé des programmes de coopératives pour promouvoir l'entrepreneuriat et la création d'emplois. Ses politiques économiques visionnaires ont jeté les bases d'une économie plus diversifiée et résiliente, visant à réduire la dépendance de l'État comorien vis-à-vis de l'aide extérieure.

Sur le plan social, Ali Soilihi a mis l'accent sur l'éducation et la santé pour tous. Il a œuvré pour l'amélioration des infrastructures scolaires, l'accès à l'éducation pour les filles et les garçons, ainsi que pour la formation professionnelle. De plus,

des programmes de santé publique ont été mis en place pour lutter contre les maladies endémiques et améliorer les conditions sanitaires des Comoriens. L'engagement d'Ali Soilihi en faveur de l'égalité des chances et du bien-être social a permis d'améliorer significativement la qualité de vie de nombreux citoyens. S'il avait pu être poursuivi, nul doute que notre système éducatif et sanitaire eut été meilleur et performant.

Sur le plan institutionnel, le président Ali Soilihi a œuvré pour renforcer l'État de droit et la justice. Il souhaitait mettre en place des institutions indépendantes chargées de la lutte contre la corruption et de la

protection des droits de l'homme. Ces mesures ont permis de consolider les fondements démocratiques de l'État comorien et de promouvoir la transparence et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques. Malgré son assassinat prématuré en 1978, Ali Soilihi reste dans les mémoires comme un leader charismatique et visionnaire. Son héritage politique, économique, social et institutionnel continue de guider les générations actuelles et futures dans la construction d'un avenir meilleur pour les Comores.

En ce 45ème anniversaire de sa disparition, rendons hommage à Ali Soilihi et engageons-nous à perpétuer les valeurs de justice, d'égalité et de progrès qu'il a incarnées. Nous devons tirer des leçons de son engagement en faveur du développement économique et social, de la démocratie et de la bonne gouvernance. Certes, l'héritage d'Ali Soilihi n'est pas sans controverse. Certaines critiques affirment que ses politiques économiques ont été trop centrées sur l'État, ce qui a entraîné une certaine inefficacité et une dépendance excessive vis-à-vis du gouvernement. D'autres soulignent des restrictions aux libertés individuelles et une concentration du pouvoir entre les mains de l'État. Ces débats font partie intégrante du dialogue démocratique et doivent être pris en compte lors de l'évaluation de l'héritage d'Ali Soilihi. Cependant, il est indéniable que le président Ali

Soilihi a apporté des changements significatifs aux Comores. Son approche novatrice en matière de gouvernance et de développement a ouvert la voie à de nouvelles perspectives et à un dialogue national sur les défis auxquels le pays est confronté.

Alors que nous commémorens cette date importante, il est essentiel de continuer à travailler pour consolider les acquis et relever les défis auxquels les Comores sont confrontées aujourd'hui. Les principes de démocratie, de respect des droits de l'homme, d'égalité des chances et de développement durable doivent rester au cœur de nos préoccupations.

Ainsi, l'héritage d'Ali Soilihi réside dans l'inspiration qu'il nous offre pour construire un avenir meilleur. Nous devons nous appuyer sur ses réalisations et ses idéaux pour façonner une société plus juste, inclusive et prospère pour tous les Comoriens.

En ce jour commémoratif, rendons hommage à Ali Soilihi et réaffirmons notre engagement à préserver et à développer son héritage politique, économique, social et institutionnel. Ensemble, nous pouvons construire un avenir prometteur pour les Comores, en nous inspirant des valeurs de progrès et de justice qu'il a incarnées.

Me Maliza SAID SOILIH
Avocate à la Cour

FOOTBALL-FIFA

Forward, la FFC, valide le contrat d'objectifs de la FIFA

Avant d'être présenté à la FIFA pour approbation, le Comité Exécutif de la FFC s'est penché tout au long de la journée de ce lundi 22 mai à l'étude du contrat d'objectifs, élément clé pour pouvoir prétendre au programme de développement le plus ambitieux de la FIFA intitulé Forward ou « Aller en avant » pour bien rester francophone. Le ComEx a donc donné son aval pour la présentation du document stratégique à la FIFA.

« Le Comité Exécutif s'est effectivement penché sur l'étude du contrat objectifs qu'il doit signer avec la FIFA au plus tard le 30 juin prochain » nous a confié le secrétaire général de la FFC. Pensé avec le secrétariat général de la FIFA, le contrat d'objectifs est un document qui renferme les objectifs spéci-

fiques en matière de développement du football des associations membres de la FIFA. Pour ce nouveau cycle 2023-2026 du programme Forward.3, la FFC s'est fixé 8 objectifs stratégiques pour amener le football comoriens vers des nouveaux horizons. « Le ComEx s'est fixé 8 objectifs stratégiques pour le développement du football dans notre pays, lesquels sont définis dans le contrat objectifs qu'ils ont validé lundi dernier. Maintenant ce document va être soumis aux experts de la FIFA qui vont l'étudier et faire des recommandations si besoin avant la mouture finale qui doit être signée entre les deux parties au plus tard le 30 juin 2023 » a renchérit Mohamed Hamid.

Le schéma d'exécution du programme Forward suit une certaine logique et un mécanisme de surveillance depuis Zurich. « Le secrétariat général de la FIFA supervise

la bonne utilisation des fonds et le processus de contrôle et d'audit conforme aux dispositions applicables du présent règlement », lit-on dans le règlement du programme Forward. C'est pourquoi lors de leur rencontre, les membres du Comité Exécutif ont insisté sur la gouvernance. « La gouvernance a occupé une place importante dans la discussion du comité, notamment en matière de management, de passation de marché et d'autres aspects qui doivent suivre les normes FIFA en matière de lisibilité » nous a expliqué le secrétaire général.

La discussion a surtout porté sur le programme phare de la FFC, la construction du Centre Technique de Mitsamiouli. Avec un budget estimé à plus d'un million d'euro, ce nouveau joyau se veut le fer de lance d'une politique de développement du football axée sur la détection des nouveaux talents. « Ça sera

un centre technique trois étoiles avec des installations modernes derniers cris. Il aura la capacité d'accueillir deux équipes au grand complet, un centre de conférence et tant d'autres départements de la FFC comme la direction technique nationale. Le centre n'aura pas vocation à être une académie, par contre il accueillera de temps à temps, des jeunes talents pour des stages de formation, tout comme il sera le centre de référence en matière de formation des différents acteurs (arbitres, entraîneurs, instructeurs...) du ballon rond a conclu Mohamed Hamid. Un projet qui ne relève pas de l'utopie, car pas plus tard que ce jeudi 25 mai, une rencontre en Visio aura lieu entre les architectes de la FIFA et les techniciens comoriens pour la finalisation du projet avant son approbation par la FIFA dans le cadre du programme Forward.3. Selon une source inter-

ne, l'objectif du ComEx est de voir ce projet arriver à son terme avant les prochaines élections (2025).

Le programme global de développement de la FFC se veut ambitieux en matière de formation. Sur le programme de formation CAF Coaching, lui-même tablé sur huit objectifs, un instructeur Djiboutien sera à Moroni dans les prochaines semaines pour une formation d'instructeur CAF pour la licence C, a-t-on appris. En corolaire à ces discussions, le comité s'est penché aussi sur un autre dossier, celui de la construction d'un nouveau siège de l'institution. Une volonté du président et de son bureau de relever un défi devenu inéluctable vu l'importance prise par le football comorien grâce à une première participation à la coupe d'Afrique des Nations jugée satisfaisante.

AS Badraoui

Alors que le Beach-Soccer a baissé ses rideaux à Djeddah, que l'Arabie Saoudite s'apprête à organiser une autre compétition dans les semaines à venir. En effet du 6 au 16 juin prochain, va se dérouler en terre saoudienne la coupe Arabe de football de salle. Douze nations seront concernées dont le Maroc tenant du titre. Placés dans la poule B en compagnie du Maroc, du Koweït et du Liban, les Comores essaieront de passer la face de groupe. Sabry Bezahaf sélectionneur des verts revient sur les enjeux. Il a accordé une interview à La Gazette des Comores / HZK-Presse.

Question : Les Comores ont hérité d'une poule très relevée, notamment avec la présence du Maroc tenant du titre. Que vous inspire ce tirage au sort ?

Sabry Bezahaf : On a hérité d'un groupe très compliqué avec le tenant du titre de la compétition, le Maroc qui est le grand favori. Vous savez, c'est un champion d'Afrique et quart de finaliste de la coupe du monde qui est dans les dix premiers du classement FIFA. Après on les a joué il y'a un an en amical, on sait à quoi s'attendre et eux savent de quoi s'attendre. On avait fait un premier

FOOTBALL, UAFA-FUSTAL

"On a hérité d'un groupe très compliqué avec le tenant du titre de la compétition, le Maroc"

match qui n'était pas ridicule on avait perdu 4-1 après un 0-0 en première mi-temps. Le but c'est d'essayer de bien travailler contre eux et de montrer ce qu'on sait faire, de tirer du positif quel que soit le résultat. Mais voilà on y va pour perdre contre eux, l'objectif c'est de gagner, le pire d'arracher le match nul, après s'il y a une défaite ce n'est pas grave ça sera le contenu qui sera important.

Question : Qu'en est-il des deux autres équipes du groupe ?

S.B : Le Koweït, c'est un quart de finaliste de l'année dernière, ils avaient perdu de très peu contre le Maroc. On sait que c'est un grand pays, un bon pays en Asie qui a été souvent coaché par des espagnols et des brésiliens qui connaissent le fustal, donc ça sera compliqué contre eux aussi mais, pareil on va essayer de tout faire pour pouvoir les accrocher et pour continuer à travailler notre jeu à mettre en place ce qu'on a travaillé et puis tout est faisable, tout est possible. Le Liban c'est celle que je connais le moins, je vais



travailler, je vais travailler sur leur jeu. Je vais analyser tout ça et après on verra ce qu'on peut faire. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts, ils y a les deux meilleurs troisième, on va essayer de finir dans les deux premières places sinon tenter d'accrocher l'une des deux places de troisième.

Question : Ça fait deux ans que vous n'avez pas disputé de

compétition officielle, est-ce que cela ne vous est pas préjudiciable ?

S.B : Oui c'est vrai, l'année dernière on n'a pas pu le faire par souci d'organisation mais c'est bon. Cette compétition va nous permettre de nous resituer un peu pour savoir où on est. Après on a eu deux matchs de prestige l'année dernière contre le Brésil et le Maroc, ça s'est bien passé malgré les deux défaites

logiques mais on a pu montrer ce qu'on on savait faire contre deux des meilleurs nations au monde. Maintenant il faut confirmer tout ça dans une compétition où on va trouver des équipes qui sont un peu plus abordables. Tout ça en espérant que c'est de bon augure pour les qualifications de la CAN qui auront lieu en octobre ou novembre. L'objectif de cette coupe c'est d'aller le plus loin possible, d'être performant de bien préparer les éliminatoires de la CAN 2024 en janvier au Mozambique.

Propos recueillis par ASB

Liste des 15 joueurs appelés par Sabry Bezahaf :

Abal Faouzidine, Abdou Salim, Abdou Mhadji Youssouf, Aboudou Samir, Ahamada Souadrouline, Ali Boina Houladi, Bacar Nakhir, Hadji Ali Halim, Hamada Mounawar, Hamza Axel, Hassani Barwane, Issmaila Dayane, Kadima Hakim, Saïd Asmane, Saïd Salim Mazen (capitaine).

SANTÉ PUBLIQUE

Remise d'un lot de matériel hygiénique au CHRI de Fomboni

La croix rouge Française en partenariat avec le Croissant rouge comorien a octroyé le vendredi dernier un matériel hygiénique au centre hospitalier de référence insulaire de Fomboni. Ce matériel vient renforcer les mesures préventives et hygiéniques déjà sur place contre la covid-19. Même si la pandémie ne fait plus de dégâts, les responsables de la santé continuent à exhorter la population à respecter les mesures

préventives en vigueur et à se faire vacciner pour éviter les formes graves de la maladie.

Le Chef de l'organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré le vendredi 05 mai dernier la fin de la COVID-19 en tant qu'urgence de santé publique de portée internationale, soulignant que cela ne signifie pas que la maladie n'est plus une menace mondiale. C'est pour cela que les partenaires

techniques et financiers appuyant le secteur de la santé du pays ne cessent de se manifester dans l'appui des mesures préventives. Un lot de matériel hygiénique a été donné vendredi 19 mai dernier au CHRI de Fomboni par la Croix rouge française en partenariat avec le Croissant rouge comorien.

Ce don est composé de plusieurs équipements médicaux d'ordre hygiénique et préventif mais aussi de quelques appareils médicaux

comme du tensiomètre et autres. Les responsables de cet hôpital qui ont fait la réception des équipements n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction. « Nous sommes ravis de recevoir cette aide qui entre dans le cadre de la riposte contre la covid-19 à Mohéli. Même si cette pandémie n'est plus un sujet d'actualité dans le pays, néanmoins les mesures préventives ne sont pas à négliger car nous savons tous ce qui s'est passé ici à Mohéli pendant la pério-

de que nous appelons sombre » rappelle Mohamed Assane, directeur régional du CHRI de Fomboni.

C'est pour cela que le ministère de la santé ne cesse d'interpeller la population à se faire vacciner pour se prémunir contre la forme grave de la maladie. Les responsables du CHRI indiquent que la remise de ce don est un geste de plus qui prouve la nécessité de se protéger.

Riwad



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES (P177646)

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

AVIS DE RECRUTEMENT

Assistant(e) Administratif (ve) (AEP)

Le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores recrute pour son Agence d'Exécution du Projet, **un(e) Assistant(e) administratif (ve)**.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/>

Date de publication : 24 mai 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 13 juin 2023, 14h00

1. Principales missions

Sous l'autorité et la supervision directe du Coordonnateur de l'AEP, l'Assistant(e) Administratif(ve) est chargé(e) d'une mission d'assistant(e) de direction qui consiste à aider le Coordinateur en le déchargeant des tâches administratives, gérer son agenda et tenir le secrétariat de l'AEP. L'Assistant(e) Administratif (ve) joue aussi un rôle d'interface auprès des divers interlocuteurs du Coordinateur.

Il(elle) réalise les tâches ci-après en conformité avec le Manuel Administratif et Financier.

Description spécifique des activités principales

Le/la titulaire du poste accomplit les tâches suivantes :

- Organiser et gérer les rendez-vous et l'agenda du Coordonnateur ;
- Réaliser la gestion administrative du courrier
- Mettre en place et gérer un système d'archivage, de classement et de suivi des dossiers administratifs du Coordonnateur et de l'AEP ;
- Organiser les réunions de Coordination, préparer, rédiger, faire le suivi et mettre à jour les correspondances, saisir et distribuer les documents nécessaires à la tenue de la réunion ;
- Assister le Coordonnateur lors des réunions ;
- Classement et d'archivage les documents de référence
- Classer les documents, informations et fonds documentaires d'une activité
- Assurer un accueil de qualité en veillant à la prise en charge des visiteurs ;
- Préparer les correspondances et enregistrer les courriers Départ ;
- Distribuer les courriers imputés aux membres de l'équipe et assurer le suivi de leur traitement ;
- Préparer les missions du coordinateur et prendre les dispositions relatives à ses déplacements en assurant la liaison avec les autres services ;
- Saisir des documents numériques
- Tenir et mettre à jour les listes et adresses officielles utilisées dans le cadre des activités du Projet ;
- Concevoir et suivre le tableau de bord
- Effectuer toute autre tâche qui lui sera confiée par le Coordinateur dans le cadre des activités du projet.

2. Profil et qualification du Consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

Qualifications et expériences minimales requises :

Éducation et niveau de formation : Diplôme au moins égal à un Bac. + 3 années (licence)

Spécialités recherchées : Secrétariat/Assistanat de Direction, Gestion Administrative

Expérience dans le domaine ou les spécialités recherchées Cinq (5) années dont au moins 3 années dans un poste similaire au sein d'une institution ou d'un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux ou d'organisme de grande envergure, expériences réussies et récentes

Autres Connaissances requises

Logiciels bureautique

Autres compétences nécessaires

Démontrer de l'écoute et de la disponibilité
Sens des priorités
Méthode de classement et d'archivage
Veille informationnelle

Bon esprit d'initiative
Excellente communication écrite et orale
Excellente capacité de synthèse
Faire preuve d'adaptabilité et d'ouverture au changement

Attitudes/valeurs exigées

Avoir le sens du service-client
Discrétion, confidentialité
Efficacité/Efficience
Intégrité/Honnêteté
Rigueur
Disponibilité
Réactivité

Critères de performance du poste :

- (i) courrier et correspondances gérés correctement
- (i) Notes des comptes rendus de réunions fournis dans les délais impartis ;
- (iii) Accueil des visiteurs ;
- (iv) Suivi des correspondances
- (v) Qualité de préparation et d'organisation des réunions ;
- (v) Archives des dossiers de la coordination ;

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Le français sera la langue de référence pour la réalisation de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette mission.

3. Localisation du poste, durée du contrat et installation

Le poste sera basé dans les locaux dédiés au projet à Moroni aux Comores.

4. Durée du Contrat

Le premier contrat sera d'une durée de **12 mois**, assortie d'une période d'**essai de 6 mois maximum**. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an renouvelable selon les résultats de l'évaluation annuelle des performances.

5. Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP) ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé. Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature adressés sous pli fermé avec la mention « **Candidature au poste d'Assistante Administratif de l'Agence d'Exécution du Projet** » seront déposés au Secrétariat de l'Agence d'Exécution du Projet PAESC, route de Salimani-Sahara-Moroni, Union des Comores, **au plus tard le 13 juin 2023 à 14 h 00 précises**.

6. Condition d'emploi

- L'Assistante Administratif sera une personne physique et individuelle rattaché à l'Agence d'exécution du Projet ;
 - C'est un poste individuel à temps plein ;
- L'Assistant(e) Administratif (ve) est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.